-10€

1500W Puissance



54€(1)

44€

DONT 1,32 € D'ÉCO-PARTICIPATION

GRILL RACLETTE

SEVERIN

GARANTIE LÉGALE 2 ANS.(2)

Réf. RG 2374

Grande pierre de cuisson.
8 poêlons avec revêtement anti-adhésif.
Surface de cuisson : 48,5 x 24 cm.

350W Puissance



19€,90(1)

-8€

11€,90

DONT 0,30 € D'ÉCO-PARTICIPATION

APPAREIL À RACLETTE 2 PERSONNES

LIVOO

GARANTIE LÉGALE 2 ANS.(2)

Réf. DOC156CO

Surface de cuisson 20 x 10 cm.
Plateau amovible en granite.
Bouton on/off.



2200W Puissance

49€,90(1)

-15€

34€,90

DONT 0,36 € D'ÉCO-PARTICIPATION

PLANCHA

SIMÉO

GARANTIE LÉGALE 2 ANS.(2)

Réf. PLA470

5 niveaux de températures.
Surface de cuisson : 54,5 x 30 cm.
Bac de récupération amovible.



249€

PRIX PAYÉ EN CAISSE

199€

Ticket E.Leclerc 50€ avec la Carte

TICKET E.Leclerc COMPRIS*

DONT 2,46 € D'ÉCO-PARTICIPATION

ROBOT CUISEUR MULTIFONCTION CONNECTÉ

elsay

GARANTIE CONSTRUCTEUR 3 ANS.(3)

Capacité XXL 6-8 personnes.
800 recettes intégrées.
9 fonctions dont râper / trancher.
Auto-nettoyage de la cuve.

39€,99(1)

-12€

27€,99

DONT 0,36 € D'ÉCO-PARTICIPATION

500W Puissance

3L Capacité

CUISEUR À RIZ

SIMÉO

GARANTIE LÉGALE 2 ANS.(2)

Réf. CRM200

Cuisson et maintien au chaud automatiques.
Panneau de commande intuitif.
Revêtement antiadhésif.



-35€



1500W Puissance

119€(1)

84€

L'ENSEMBLE

DONT 0,36 € D'ÉCO-PARTICIPATION

FOUR À PIZZA

KENWOOD

GARANTIE LÉGALE 2 ANS.(2)

Réf. KPO10.000GY

5 positions de cuissons.
Température maximum de 400°C.
Minuteur intégré.
Diamètre 30cm.

* Ticket E.Leclerc compris correspond au prix auquel reviendrait le produit en tenant compte du montant du Ticket E.Leclerc crédité sur votre carte de fidélité et utilisable dès le lendemain de son obtention pour les porteurs de la carte de fidélité E.Leclerc. (1) Prix conseillé par la coopérative au(x) point(s) de vente participant à l'opération commerciale (2) Les produits présentés sont couverts par les garanties légales de conformité (articles L217-3 et suivants du code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivants du code civil). Voir conditions de garanties en magasin. (3) La garantie constructeur s'applique en complément des garanties légales de conformité (articles L217-3 et suivants du code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivants du code civil). Voir conditions de garanties en magasin